



COMMUNE DE POISSY

Dossier DP 78498 24 Y0086

Déposé le : **26/04/2024**

Complété le : **07/06/2024**

Affiché le : **07/05/2024**

Numéro d'arrêté : URBA_20240806_546

Objet des travaux :

Rénovation d'une construction existante : remplacement et modification des dimensions des menuiseries ; isolation de la maison en combles et périphérie ; création d'ouvertures en toiture ; aménagement du garage ; création de 19 m² de surface de plancher ; création de deux places de parking extérieures.

Adresse du terrain :

**41 avenue de la maladrerie
78300 Poissy**

Références cadastrales : **BH5**

DESTINATAIRE :

**Monsieur Nicolas PREVOTEL
Madame Charlotte PREVOTEL**

8 Sente des vignes
78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire de la commune de POISSY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **Monsieur Nicolas PREVOTEL** enregistrée sous le numéro **DP 78498 24 Y0086** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **08/08/2024**.

Conformément à l'article R. 424-15 du Code de l'Urbanisme la présente décision est publiée par voie électronique sur le site internet de la commune, pendant une durée de 2 mois.

Un exemplaire du certificat et le dossier ont été transmis à la Sous-Préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A POISSY,

**Pour le Maire et par délégation
Patrick MEUNIER
Le Quatrième Adjoint
délégué au développement économique,
transports, mobilités,
urbanisme, stratégie foncière et grands projets**

#signature#

Document publié sur le [site de la ville](#) le 21/08/2024